

☎ 01 34 97 97 95

☎ 07 77 26 18 38

Site : asndsl.fr

Document n°2 – Partie basse à nous retourner

CANTINE DES MATERNELLES 2023/2024



Un élève inscrit régulièrement dispose d'une carte de cantine. Le prix du repas est fixé à 6€30.

TOUS LES ENFANTS DOIVENT AVOIR UNE CARTE DE CANTINE CREDITEE AUPRES DE L'ACCUEIL PAR CB OU CHEQUE même S'ILS DEJEUNENT OCCASIONNELLEMENT.

Le prix du repas exceptionnel est fixé à 7€50

GARDERIE DU MATIN



A partir du 1er septembre, vous avez la possibilité de déposer votre enfant à la garderie surveillée dès 7H35 (portail gris des maternelles). Accueil possible entre 7H35 et 8H. Inscription obligatoire (voir règlement financier, document n°4).

Possibilité de garderie occasionnelle le matin : 2€ le ticket

GARDERIE DES MATERNELLES : 16H20 à 18H



Les enfants apportent tous les jours dans un sac un goûter et une boisson. Les parents viennent chercher les enfants au petit portillon du portail des maternelles.

Lorsqu'un enfant vient occasionnellement à la garderie, il remet un ticket à l'enseignante le matin (ticket réglé à l'avance par CB ou chèque auprès de l'accueil), le jour même avant 15H.

En cas d'absence ou de présence exceptionnelle, nous vous remercions de prévenir l'accueil.

Le prix d'un ticket d'étude est fixé à 4 €



Nom :Prénom:..... Classe :.....

Inscription à la cantine (à compléter et à donner le jour de la rentrée)

- Mangera à la cantine Lundi Mardi Jeudi Vendredi
 Ne mangera pas à la cantine

⚠ Tous les jours cochés sont fixes. Les repas pris en dehors de ces jours sont facturés comme occasionnels

Inscription à l'étude et à la garderie du matin (à compléter et à donner le jour de la rentrée)

- Ira à la garderie du matin Lundi Mardi Jeudi Vendredi

- Restera à la garderie du soir 17H30 18H

- Lundi Mardi Jeudi Vendredi

- Ne restera pas à la garderie du soir.